

**Association Maison du patrimoine oral**  
**Compte-rendu de l'assemblée générale du 8 juillet 2013**

**Personnes présentes :** Jean-Luc DEBARD, Jean-Philippe CAUMONT (PNR Morvan), , Roger SASTRE (fédération des groupes folkloriques), Jean-Claude NOUALLET (ville d'Anost), Pierre MONTCHARMONT (CCA), Jean-Baptiste PIERRE (CG71), Philippe VOELKLIN (commissaire aux comptes), Charles DESSERTY (DRAC), François DELAGOUTTE (Conseil Régional), Bruno DEFOSSE (UGMM), Pierre LEGER (Langues de Bourgogne), Laurent DEMARQUET (Mémoires Vives), Jean PIRET (LAB), Sylvie HEYART (Anost-cinéma), Pierre BUCH (CG71), Régine PERRUCHOT, Christine BONNARD, Jean DOLLET, Guillaume BLANDIN, Monique CONSTANT, Guillaume LOMBARD, Jeff DANTIN, Rémi GUILLAUMEAU, Vincent BELIN, Jean-Pierre MIEULET, Jean-Pierre RENAUD, Michel RENAUD, Patricia LETRANGE, Bernard PERRET, Sonia RAILLARD, Laurent COTTIN, Gérard COLOMBO, Guillaume LABOIS, Mikaël O'SULLIVAN, Valérie EDERN.

**Personnes excusées :** Isabelle REDUREAU, V. ROUSSEAU, Raphaël THIERY, Agnès DEBIESSE, Jeanne DEMOLIS, Evelyne GAUDIN, Gilles BAROT, André VILLERS, Alexia POITOU, François COUROUBLE, Rémy REBEYROTTE

**Pouvoirs :**

Gilles BAROT pouvoir à Jean-Luc DEBARD  
Evelyne GAUDIN pouvoir à Jean-Luc DEBARD  
Jeanne DEMOLIS pouvoir à Rémi GUILLAUMEAU  
Agnès DEBIESSE pouvoir à Rémi GUILLAUMEAU

**Rappel de l'ordre du jour**

- Rapport moral du président
- Rapport sur la gestion 2012
- Rapport du commissaire aux comptes à l'Assemblée Générale
- Approbation des comptes 2012 et affectation du résultat 2012
- Présentation des activités 2013 et du budget 2013
- Fixation du montant de la cotisation annuelle
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration : proposition faite par le CA de prorogation des mandats jusqu'à une Assemblée Générale extraordinaire à fixer.
  - Mise en place d'une commission de refondation portant sur les orientations, le projet, les statuts, le fonctionnement de l'association.

## **I. Rapport moral du président**

### Vie de l'association :

- Les réunions :
  - dernière AG : 5 juillet 2012
  - 2 réunions du CA : 23/11/2012 et 05/06/2013
  - 1 réunion du bureau (élargi aux présidents des associations F et C) : 30/04/2013
  - 1 conférence des présidents des associations F et C : 19/10/2012
  - 2 réunions du comité de suivi de gestion (mis en place par le CA / décision du 30/04/2014) : 13/06 et 01/07/2013.
- La participation des membres de l'association :

Les difficultés rencontrées depuis plusieurs mois dans la gestion financière et dans l'animation générale mettent en lumière la nécessité de renforcer l'implication et la participation des « associations fondatrices et coopérantes » :

  - rencontres régulières du comité de suivi de gestion, pour accompagner le président et le directeur dans la gestion.
  - réflexion collective sur le projet de l'association, tenant compte de l'expérience de 4 années de fonctionnement.
- Propositions :
  - Lancement d'une opération de « refondation », sous la forme d'un comité de pilotage et de plusieurs groupes de travail, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2013, visant à produire les bases d'un nouveau projet associatif, d'un nouveau fonctionnement et d'une modification éventuelle des statuts de l'association.
  - Tenir une AG extraordinaire au début de l'année 2014 afin de valider un nouveau projet, refondé dans ses objectifs, son fonctionnement, ses statuts si nécessaire.
  - Prorogation des mandats des administrateurs au CA et au bureau jusqu'à la prochaine AG extraordinaire.

Le président remercie les administrateurs et les salariés pour leur implication dans la vie de l'association, dans les projets, dans les activités de la Maison ; il souligne la capacité et le courage des uns et des autres à faire face aux difficultés rencontrées ces derniers mois.

### Redressement de la situation financière et réorganisation :

La situation financière de la fin de l'année 2012, telle qu'elle est apparue au début de l'année 2013 et telle qu'elle sera présentée dans les rapports de gestion et d'activité de l'exercice 2012, et, compte tenu des perspectives de l'année 2013, exigeait, afin de garantir la pérennité de la structure, la mise en place rapide d'un « plan de redressement » qui a fait l'objet de plusieurs réunions de travail impliquant les associations fondatrices et qui a été présenté en CA le 5 juin 2013 :

- Resserrement de tous les postes de dépenses au regard des recettes attendues en 2013, dont, principalement, diminutions négociées de certaines rémunérations et suppression de 3 postes de travail (1,31 ETP) afin que la structure soit maintenue.
- Réorganisation des activités et du fonctionnement de l'association et de la Maison, tenant compte du resserrement des moyens.

La mise en place « du plan de redressement », conduite par le directeur, sous la responsabilité du président, commencée dès le mois de juin 2013, et qui est en cours, se traduit, aujourd'hui,

de la manière suivante : 1 licenciement économique ( animateur 0,31 ETP) avec contrat de sécurisation professionnelle / 3 ruptures conventionnelles : le directeur (1ETP / fin de contrat le 31 juillet 2013) , la coordonnatrice pédagogique (0,80 ETP / fin de contrat : 30 octobre 2013), l'assistante administrative ( 0,50 ETP / fin de contrat :15 septembre 2013).

Le travail de réorganisation est en cours afin de remplir les missions qui doivent être conduites et d'assurer l'équilibre financier de la Mpo, pour l'année 2013.

### Interventions

Charles Desservy souligne la nécessité de réinterroger le projet de la Mpo, et c'est normal car c'est un projet qui n'a que 4 ans. Il est essentiel que les protagonistes soient de nouveau rassemblés pour recadrer le projet, d'autant plus dans ces temps difficiles ; rappelle qu'on ne peut pas comparer la Mpo avec d'autres centres de ressources implantés historiquement. Il indique que, pour la première fois en 54 ans, le budget de la culture est en baisse.

Pierre Léger fait état des démarches conduites par les 5 associations fondatrices auprès des différentes instances régionales (Présidents de Région, des Conseils Généraux, des communautés de Communes, élus régionaux...) afin de les alerter sur la situation difficile rencontrée par la MPO, et des réponses apportées par ces derniers. Il fait état, aussi, de quelques exemples de soutien financier, substantiel, apporté, dans plusieurs Régions afin d'assurer la promotion des langues régionales

## **II. Rapport d'activité 2012 et présentation des activités 2012-2013**

Présentation, par le directeur et le président, du rapport d'activité 2012-2013, intégrant les modifications des activités pour l'année 2013 ; présentation synthétique, par mission, les participants étant invités à se référer aux documents qui leur ont été adressés ou remis :

### **Mission « inventaire, sauvegarde, documentation, consultation » :**

Cette mission est celle qui fournit la matière première du reste de l'activité : « c'est le socle de la Maison ». C'est la mission de la MPO qui fait l'objet d'un encadrement précis dans le cadre du conventionnement avec le Ministère de la Culture et le Conseil Régional de Bourgogne ; elle est conduite de manière dynamique sur 3 axes :

- Développement d'un centre de ressources performant au sein de la Maison : traitement, stockage, mise en accès.
- Interconnexion avec d'autres centre de ressources de plusieurs régions ;
- Partenariat avec de grandes institutions régionales et nationales.

Quelques illustrations :

2012 : Mise en place de la base inter-régionale : mise à jour de l'outil en partenariat avec la Normandie. Dans le cadre du projet Massif Central, le CMTRA souhaite poursuivre le travail de mise en accès des sources de Rhône-Alpes.

Début 2013 : l'ensemble des notices ont été versés dans le Portail du Patrimoine Oral (portail national qui regroupe les notices de plusieurs régions)

2013 : Partenariat CCA et Pays de l'Autunois : prise en charge d'une journée par semaine d'accueil, investissement mobilier, les 100 docs, le fonds d'acquisition lié ; mise en place d'une animation sur le territoire avec dépôts de 100 documents du patrimoine oral avec une

animation au début et à la fin du dépôt. S'accompagne d'un fonds d'investissement de 1 000€ par an.

### **Mission « Recherche – Expertise » :**

Cette mission s'enracine dans plusieurs partenariats scientifiques avec des Universités et dans le cadre de notre accréditation auprès de l'UNESCO ; elle se traduit dans des recherches-actions (étude sur la danse traditionnelle) et dans l'accompagnement de projets de territoires, autour de la mémoire des habitants, mais aussi dans de nombreux projets de valorisation du PCI et de formation pour lesquels l'expertise de la MPO est un atout.

2012-2013 : Plusieurs projets de territoires ont été conduits ; le plus important étant celui mené sur le territoire de la Vallée de la Drée autour de la mémoire minière. Les collectages ont continué et ont été retranscrits ; il y a eu plusieurs moments de réappropriation par les habitants (quartier des mineurs de la Garenne) et un groupe de lecteurs s'est mis en place ; parallèlement, un travail photographique a été mené. Les textes et les photos ont été rassemblés dans un ouvrage, paru officiellement le 23 juin dernier. « Les foires d'Arnay le Duc » : un travail similaire de collecte autour des foires d'Arnay le Duc a été conduit et a fait l'objet d'une publication sonore qui illustre bien la qualité de ce type de projet.

### **Mission « Mise en réseau »:**

Mission qui, de l'extérieur, n'est des plus facile à spécifier tant elle occupe le travail au quotidien : l'animation du site internet, l'agenda, la lettre d'info, le téléphone, le mail, l'accueil des utilisateurs, l'implication dans de multiples réseaux locaux, régionaux, nationaux : Pays de l'Autunois-Morvan, Les Musiques de la Langue, manifestation culturelles sur Anost, mise en accès des collections de la Galvache, participation à la construction de la nouvelle scénographie du musée des Galvachers, inventaire, archivage et projection de vidéos prises par le chanoine Robert Garnier, Participation à la fête livre, à l'événement « Les Héros du quotidien », l'hommage à F. Poulenc, l'ouverture du bal parquet avec l'école de musique d'Autun...

2012 : Projet « Massif central » : la deuxième phase du projet Massif central s'est achevée en juin 2012. Cette deuxième phase a été celle de « l'opérationnel » : l'alimentation à plein régime de la base de données Massif Central, les collectes vidéo sur la danse, les appels à projets artistiques. La troisième phase devait débuter au 1<sup>er</sup> juillet 2012, mais l'arrivée d'un troisième partenaire financier, l'Europe, a retardé les dossiers et les certitudes de financement de 6 mois. Cela a donc eu un impact sur la vie du projet qui a pris un peu de retard sur 2012 et bien sûr un impact sur le financement (10 000€ qui devait être attribué à 2012 et qui sont reportés à 2013).

### **Mission « Pédagogie et transmission » :**

Développer l'intérêt du public pour le PCI, à travers l'animation des espaces d'exposition, par les rencontres, les ateliers, la présentation des travaux de recherche : visites animées, projets pédagogiques dans les lycées, collèges, écoles, ateliers, veillées...

2013 : les visites animées au sein de la Maison (chaque mercredi des vacances à 15h30), interventions scolaires au profit de l'école d'Anost,

Conduite de deux projets : Fabrication de l'imaginaire avec le lycée professionnel d'Autun  
Raconte moi ton métier avec les écoles de Corbigny.

### **Approbation du Rapport d'activité 2012 et du projet 2013 :**

4 abstentions

10 voix pour

### **III. Rapport sur la gestion financière 2012 et approbation.**

Le directeur présente les comptes de l'exercice 2012 (arrêtés par le CA le 05/06/2013) dont le résultat est déficitaire (-13.437,00€) et apporte quelques commentaires invitant les participants à se référer au document qui leur a été adressé ou remis.

#### Concernant les charges

##### EDF :

Chauffage communal prévu, compensé par une subvention d'Anost  
Mais tout de même une sous-évaluation de la consommation.

6629,10 € de chauffage

2500 € d'électricité

##### Prestations :

Récapitulatif des échanges : prestation, sous-traitance et masse salariale

	<b>Prévisionnel</b>	<b>Réalisé</b>
Presta	80761	49838
ss-traitance	11971	32152
salaires	147538	161576
<b>Total</b>	<b>240270</b>	<b>243566</b>

#### Augmentation de la masse salariale :

EG (au lieu de prestation pour la clôture de 2011) : 4000 €

Formation médico-social (au lieu de prestation) : 200 €

FV (subvention Massif) : 950 €

Embauche stagiaire MMSH (au lieu de prestation MMSH) : 3 330 €

Régularisation retraite : 1 500 €

#### Location :

Déplacement en Cévennes (facturé à Clair de Terre)

#### Maintenance informatique :

Location des serveurs Massif (refacturé)

#### Taxe sur les salaires :

Non anticipé en 2012

#### Charges exceptionnelles :

Taxe sur les salaires 2011 : 4690 €

Subvention Pays non parvenue : 4 410 €

Amortissement :

Mis dans les achats bureau et informatique en prévisionnel

---

### Concernant les produits

UGMM : mutualisation de poste : 1 055 €

Langues de Bourgogne : suspension des Noëls : 1 755 €

CCVD : retard dans le projet : le reste est mis dans les fonds dédiés

Autres : recettes MDLL et bal parquet : 1 452 €

Refacturation : Massif

### **Rapport du commissaire aux comptes à l'Assemblée Générale**

Le commissaire aux comptes certifie les comptes annuels, souligne l'importance du bénévolat : contribution volontaire de 54 000 € (11 457 € de bénévolat valorisé au SMIC, mise à disposition par le Parc et la commune d'Anost), appelle les responsables de l'association à la prudence dans les 6 mois qui viennent pour que la Maison du patrimoine oral termine l'exercice 2013 en équilibre.

#### **Approbation des comptes de l'exercice 2012 :**

2 voix contre

5 abstentions

10 pour

#### **Quitus au CA pour sa gestion 2012 :**

1 contre

4 abstentions

9 pour

### **IV. Présentation et vote du budget 2013**

Le directeur présente le budget 2013 et apporte quelques commentaires sur les ajustements qui ont été opérés suite au « plan de redressement », invitant chacun à se reporter au document qui leur a été adressé ou remis.

### Concernant les charges

Prestations de service :

Détail des 38 140 :

CCVD : 8 820 €

*Augmentation (+ 14 000 €) :*

Massif : exposition et contrat de coproduction qui devait se faire en 2012 (+14 000 €)

Ajustement CCVD : + 1 100 €  
Musiques de la langue : + 3 200€ (résidence des Têtes de chien) subvention Leader 3 200€

Formation médico-social : -2 300 €  
Analyse des pratiques : - 1 000 €  
Mission prospection Mémoires Vives veillées : - 600 €

Fourniture d'entretien : +2 121 €  
Matériel Massif central

Sous-traitance :

Détail des 32 080 €  
CCVD MV : 1 300 €, Mémoire en migration MV : 7 600 €, formation CFPPA MV : 4 410 €,  
10 400 € pour Massif (administration, communication, production)  
Veillée MV : 1 200 €, Fabrique de l'imaginaire MV : 6 116 €

Diminution :

de MV pour Val de Loire (4 000 €)  
organisation événement final Massif : sur 2014 (2 600 €)  
pour MV : gestion des veillées en baisse (1 600 €)

Informatique :

Pas de prise en charge directe par la Mpo des frais de la base inter-régionale via le Massif,  
mais facturation à chaque centre : s'accompagne d'une baisse de refacturation 3 970 €

Personnel extérieur :

Commissaire aux comptes et cabinet comptable : 4 300 €  
CCVD : 5 400 €, Mémoire en migration : 2 700 € (photo + graphiste)  
Graphiste : prévu pour l'étude mais pas de recettes en face donc suppression pour le moment  
(- 5000€)

Etude de la danse :

Novembre		Juin	
Prise en charge de l'intégralité du budget	4005 Etude des CG	Prise en charge de chacun des acteurs Baisse de l'ampleur du projet	1000 € LAB 3500 € CG58 impression

Salaires :

Diminution des charges de salaire conséquentes aux ruptures de contrat de travail(4) et aux baisses de salaires.

Guso : projet engagé sur lequel on paye en Guso les intervenants (collectage par une personne ayant une connaissance du spectacle et du théâtre (Chloé Bosc)

Charges exceptionnelles :

Frais de licenciement, indemnités de ruptures conventionnelles et paiements congés payés.

Dotations aux amortissements :

Une partie de l'équipement Massif à amortir

## **En nature**

Anost + CG58 pour l'impression de l'étude

---

### Concernant les produits :

Prestation de service : - 30 000 €

#### Projets de territoires :

Val de Loire -10 645€

Foire d'Arnay : - 1 000 €

#### Projets pédagogiques :

Ecole de Marigny : - 1 600 €

Meilly sur Rouvre : -1 600 €

Corbigny : - 2 500 €

#### Transmission :

Visites animées : -1 100 €

Veillées : - 4 800 €

#### Accompagnement projets :

Noëls Bourguignons : 1 200 €

Héros du quotidien : 2 500 €

Communication UGMM : - 600 €

#### Massif :

Evolution base de données (facture GB Concept) : 5 000 €

Pas de refacturation car les autres partenaires prennent en charge directement leur part auprès des prestataires.

#### Formation professionnelle :

Formation radio Languedoc : 2 200 €

Sur le total de ces produits : - 34 745 €

#### Recettes supplémentaires :

Projet territoires

Le chant des voisins : dégage une marge d'environ 2 200 €

#### Formation :

Une formation supplémentaire (Fédé centres sociaux) : 1175 €

Renégociation des prix avec CFPPA : prise en charge des frais généraux de la maison (formation dans nos murs) 500 €

Sur le total de ces produits : 3 875 €



## **Subventions**

En novembre 2012, pas de connaissance de la répartition de la subvention Massif (Europe, Etat, Région).

Leader pour la résidence Têtes de chien : + 3 600 €

Drac : renouvellement de la subvention lié au BOP 224 (label excellence métier d'art) :

+5 000 € (provisionné le 28/11 4 000 € pour la reconduction de la formation métier médico-social)

CG21 : pour l'étude danse – 3 500 €

CG 58 : prise en charge en nature (impression de l'étude)

Autre commune :

Mémoires en migration (payé 2012)

## **Approbation du budget prévisionnel 2013 :**

- Contre : 4
- Abstention : 3
- Pour : 8

## **V. Fixation du montant de la cotisation annuelle**

Proposition de reconduction de la cotisation à 10€

La proposition est adoptée à l'unanimité

## **VI. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

Le président propose la prorogation des mandats des administrateurs actuelles jusqu'à une assemblée générale extraordinaire au début de l'année 2014.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **VII. Mise en place d'une commission de refondation portant sur les orientations, le projet, les statuts, le fonctionnement de l'association**

Proposition de 5 séances de travail de 3 heures, dont 2 « publiques » avec un comité de pilotage de 6 à 8 personnes, présidé par un membre de l'association qui ne soit pas le président, afin de poser les bases d'un nouveau projet ( objectif, organisation, fonctionnement...)et proposer d'éventuelles modifications des statuts.

Interventions / débat :

- Pierre Léger pense que les partenaires publics doivent être partie prenante de la réflexion et de la démarche de refondation, notamment un représentant de la Région Bourgogne, et qu'un regard scientifique, extérieur serait bienvenu afin d'accompagner la démarche.
- Jean Dollet s'interroge sur la cohabitation, l'articulation et le fonctionnement commun des associations au sein de la MPO.
- Bruno Defosse rappelle que le bon fonctionnement du centre de ressources ne dépend pas de la coordination des associations et qu'il conviendra de bien

distinguer et consolider les 2 composantes de la MPO : le centre de ressource d'une part, la Maison, lieu de vie associative d'autre part.

- Jean Piret informe que le LAB se trouve aussi dans la « tourmente » suite à la baisse des subventions et qu'il doit passer aussi par la refondation de son projet; il affirme que le LAB sera aux côtés de la Mpo, dans toute cette période de remise en cause, où il appartient à l'association de reconstruire son projet, sans remettre en cause les fondamentaux et en gardant le cap fixé par les tutelles.
- Jean-Pierre Renault regrette qu'un travail critique ne soit pas davantage conduit, en préalable, sur les causes de cette situation.
- Patrice Joly précise que la MPO est, pour partie, sur des missions de service public, mais que, pour autant, il est indispensable de revoir le modèle économique de nos organismes et de nos structures ; il convient de prendre conscience des coûts et de définir les niveaux de solvabilité de nos actions et de négocier avec les partenaires la hauteur de l'aide public.
- Jean-Baptiste Pierre souligne que le contexte économique ne permet pas des choix et des positions politiques allant dans le sens d'un plus grand financement. Les différents appels aux élus ont permis de mobiliser et de rappeler l'importance de la Mpo. Il convient de bien distinguer les deux niveaux de mission, la Maison et le Centre de ressource régional.
- Jean-Claude Nouallet définit le rôle des partenaires publics comme soutien de la MPO dans la mise en œuvre de ses missions de service public et d'intérêt général, dans le cadre, notamment, des crédits européens (Massif central). Il estime qu'il n'appartient pas aux collectivités territoriales d'être partie prenante de la construction même du projet MPO
- Bruno Defosse souhaite que le travail de refondation soit préparé au sein de chacune des associations fondatrices.
- Rémi Guillaumeau fait état de plusieurs actions conduites par la MPO au profit de nombreux bénéficiaires, actions dont la visibilité, à l'égard des pouvoirs publics, et la reconnaissance par ces derniers, ne sont pas à la hauteur de l'investissement technique, de l'intérêt culturel et social et de la qualité des prestations.
- Philippe Voelklin souhaite être destinataire des comptes-rendus des travaux de refondation qui seront engagés et indique qu'il est toujours possible de solliciter le DLA.

### **Mise en place du comité de pilotage pour la refondation :**

Constitution :

- 2 représentants de chaque association fondatrice
- 1 représentant du PNR Morvan
- 1 représentant de chaque collège : collège 4 (personnes qualifiées)/ collège 5 (personnes adhérentes)
- 1 ou 2 représentants des salariés
- 1 personne ayant un « regard extérieur »

Les collectivités territoriales et des représentants de la DRAC seront invités à participer lors des séances de restitution.

La première réunion du comité de pilotage sera convoquée, dans la première quinzaine de septembre, à l'initiative du président.

## **VIII. Clôture de l'assemblée générale**

Le Président remercie l'ensemble des participants à cette assemblée générale et fait un appel à bonne volonté pour participer au travail quotidien de la maison : accueil des visiteurs, accompagnement de l'équipe salarié pour la gestion...